

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/01/2026 sur www.xmarches.fr sous la référence 2026-02CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2026-02CA REVETEMENTS DE SOLS DURS - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU MESNIL SUR OGER - Lot 1 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne des travaux de revêtements de sols durs pour la construction du groupe scolaire au Mesnil sur Oger.

Cette nouvelle consultation est initiée à la suite de la résiliation du lot n°10 « Sols durs / Faïence » du marché 2023-46CA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU MESNIL SUR OGER pour faute du titulaire.

Les prestations déjà réalisées par le précédent titulaire sont listées à l'article 1.5 du Cahier des clauses techniques particulières.

L'ensemble du contenu des prestations à réaliser est décrit au CCTP.

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45432100-5 - Travaux de pose de revêtements de sols.

Lieu d'exécution : 51 51 - Marne

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Qualité 50 %

Performance en matière de performances environnementales 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 6

Date d'attribution : 16/03/2026

Montant final HT : 42 000 €

Opérateur économique attributaire :

LAGARDE ET MEREGNANI SAS

97 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS

France

Mail : reims@lagardemeregnani.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex